

## Le plan de sécurité

La FFME recommande à l'ensemble des organisateurs de compétition de ski alpinisme de rédiger un plan de sécurité. Important : Ce document non exhaustif constitue une aide à l'élaboration du plan de sécurité, l'organisateur doit le préparer en fonction des réalités du terrain.

### Rappel : la responsabilité de l'organisateur

L'organisateur d'une compétition de ski alpinisme est redevable d'une obligation générale de sécurité, pour laquelle il doit mettre en œuvre tous les moyens possibles. Cette obligation générale de sécurité concerne :

- Les coureurs
- Les bénévoles
- Le public, et plus largement les tiers (par exemple un randonneur qui croiserait le parcours...)

Le plan de sécurité dresse un état des lieux des risques et des moyens de sécurité passive (prévention) et active (action en cas d'accident).

### Le plan de sécurité

#### Les objectifs

La rédaction d'un plan de sécurité répond à plusieurs objectifs :

- En amont de l'épreuve : permet de lister tous les problèmes inhérents à la sécurité et de réfléchir à la conduite à tenir. Cette réflexion peut conduire à :
  - o La mise en place de moyens supplémentaires (information, balisage, aménagement, moyens humains...)
  - o Une adaptation du parcours si l'organisateur ne peut apporter un niveau de sécurité suffisant.
  - o La mise au point de parcours alternatifs utilisables en cas de météo défavorable par exemple.
- En cas d'accident, le plan de sécurité permet à l'organisateur de s'appuyer sur un processus déjà réfléchi pour enclencher un secours et gagner un temps et efficacité.
- C'est enfin un document de référence montrant le sérieux de l'organisateur auprès de ses interlocuteurs.

#### Proposition de sommaire

Nous vous proposons un sommaire type, qui pourra bien sûr être adapté aux spécificités de la course. Cette proposition conduit à un document de 5 à 10 pages généralement.

- **Nom de la compétition**
- **Date et lieu**
- **Organigramme du comité d'organisation** (avec numéros de téléphones portables)
  - o Président du COL
  - o Directeur de course
  - o Responsable de la sécurité
  - o Chefs de poste ou chefs de secteur
- **Communes concernées**
- **Autres entités administratives concernées** (parc ou réserve naturelle, services des pistes...)

- **Secours spécialisés concernés**
  - o PGHM ? CRS ? Pompiers ?
  - o Numéros de téléphone directs
  - o Maire ou permanent
- **Nombre de personnes attendues**
  - o Coureurs
  - o Bénévoles
  - o Public
- **Déroulement de la course**
  - o Horaires prévues
  - o Barrières horaire
- **Tracé du parcours sur une carte**
  - o montées en vert,
  - o descente en rouge
- **Profil du parcours**
  - o montées en vert,
  - o descente en rouge
  - o découpage des secteurs
  - o mention des passages techniques ou à risque (passage à pied, intersection, bifurcation, présence de public, risque d'avalanche, main courante, via corda, proximité de barres rocheuses....)
- **Description des moyens généraux à disposition de la course**
  - o Médecin, secouristes, forces de l'ordre
  - o Balisage
  - o PIDA
  - o Guides, pisteurs,...
  - o Moyens mécaniques (dameuse, moto neige, hélicoptère...) ou moyens médicaux (coquille, atèle, barquette...) et leur pré-positionnement.
  - o Radio et fréquences
- **Description section par section indiquant**
  - o La position des contrôleurs
  - o L'énumération des risques particuliers, pour les 3 types de public : coureurs, bénévoles, spectateurs.
  - o Les consignes particulières à l'intention des contrôleurs
  - o Les consignes particulières à l'intention des coureurs
  - o Les consignes à observer en cas d'abandon d'un coureur (pas de descente dans une trace de montée par exemple)
  - o Les consignes à observer en cas d'évacuation d'urgence dans des conditions difficiles : par exemple, intervention impossible d'un hélicoptère pour raison météo
- **Description de la procédure de déclenchement d'un secours en faisant appel aux secours extérieurs**
  - o Chaîne de déclenchement de l'intervention, évaluation etc... En général, les bénévoles informe le directeur de course ou le responsable de la sécurité qui, selon le diagnostic qu'il réalise sur place ou à distance, fait appelle à des moyens déjà sur place ou à des secours extérieurs.

Ce plan de sécurité pourra servir de base au briefing des bénévoles et certains éléments serviront également à la réunion de course.